

Compte rendu de la réunion du 17 janvier 2019

Ordre du jour du 8 janvier 2019.

- Bilan des consommations 2018
- Bilan financier
- Travaux à prévoir
- Perspectives 2019
- Questions diverses. + Page 5 hors réunion, visite d'Alliance au réservoir le 23/1/2019.

Étaient présents : Bernard Rieu (Maire), André Béteille (Adjoint), Nicolas Mourbrun (employé municipal) Hervé Depasse et Michel Voisin.

Étaient absents : Régine Greer, Guy Vignal et JérémY Bonnaud

1 Bilan des consommations

Établi à partir bilan facturation en **Annexe-1**. Le bilan pris en compte est du 29/11/2019. Un autre bilan plus récent a été établi, ne diffère qu'à la marge, différences dues à quelques relevés arrivés tardivement après relance.

A retenir : 273 compteurs avec facturation, soit 33 017 m³ facturés.

Concernant l'assainissement 30 424 m³ facturés. (Quelques abonnés ne sont pas raccordables à l'assainissement.)

Consommation 90 m³/3/jours et par habitant (410 Hbts en 2014 Insee) 220 litres/jour (L/j). Moyenne française en 2012 = 148 L/j, dans le Gard nous tablons sur 200 L/j depuis nombre d'années.

Sur la même période de facturation, nous avons capté 42 543 m³ au compteur auxquels m³ comptés il faut majorer cette valeur de 10 % environ à cause du volume d'eau non compté utilisé par le chlorage (voir **Annexe-2**). Soit 47 703 m³ captés.

Le rendement brut de l'adduction d'eau ressort à 69 % environ.

En l'absence de compteur à la station de remplissage, du poste de relevage des Liquières, des poteaux d'incendie, des fontaines, en l'absence de relevés antérieurs des compteurs communaux, il faut procéder par estimations pour obtenir un rendement corrigé qui permettrait de connaître le niveau de fuite du réseau.

A titre indicatif, un compteur d'eau a été posé Place de la Liberté, consommation moyenne annuelle 350 m³/an. L'arrosage de la pelouse a été arrêté en juin 2019.

Une pelouse en luzerne ou chiendent serait préférable.

2. Bilan financier

Voir **Annexe-1**.

En 2018, nous avons remboursé 61 420 € d'emprunts en cours eau + assainissement, soit 0,97 €/m³ à comparer aux 4,22 €/m³ pour 120 m³ facturés à l'abonné. (**Annexe-3**)

Bien que par le passé, il y ait eu des investissements lourds sans demande de subventions, (*contrairement à l'investissement Station d'épuration où nous avons eu de la chance d'être encore dans une époque favorable*), on peut constater que les emprunts ne représentent qu'à peine 25 %.

Il serait intéressant de connaître la part des prestations d'Alliance ex. Loriol.

3. Travaux à prévoir

- 1) Amélioration de la facturation : *Voir facture annotée pour plus de détails et penser aux fins de mois des usagers. **Annexe-3***

Par semestre en avril et octobre pour mieux correspondre aux saisons été/hiver.

Plus ou moins évacuer, quelques régies ne facturent qu'une fois par an.

La Trésorerie manque de personnelle. Soit

D'autres régies sont autonomes sans que la facturation passe par la Trésorerie établissent 2 factures par an.

Prix au m3 pour 120 m3 pour des comparaisons vraiment « comparables ».

- 2) Document d'emplacement des abris compteurs et bouche à clé correspondante
- 3) Répertoire des remarques listées sur les feuilles de relevés d'index, dont compteurs illisibles. (*Voir en partant d'un plan du schéma directeur EP découpé en A3.*)
- 4) Contrôler par secteur les bouches à clé, voire rechercher sous le goudron.
- 5) Préparer mieux les relevés d'index, dont pour les compteurs à l'intérieur. (Fiche nominative N° compteur, m3 année précédente, ancien index, nouveau index, remarques.)
- 6) Fichier des compteurs communaux et compteur à poser à la station de remplissage. Pour les points 2) à 6), il existe des documents exploitables ressortis des archives. *Pas de réponse sur qui fait quoi et quand ?*
- 7) Voir si application « Garanties » est possible sur les travaux 2015/D5. (Regards descellés.). Un riverain l'a rappelé au Maire les nuisances sonores.
- 8) Modification chlorage (montage réglementaire, annexe 2) Devis approuvé par le Maire montant :889,20 € TTC (*Toujours avec mention « Déplacement compris »*)

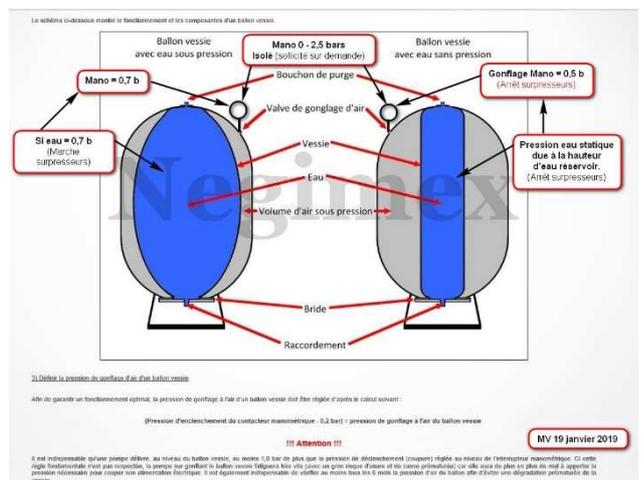
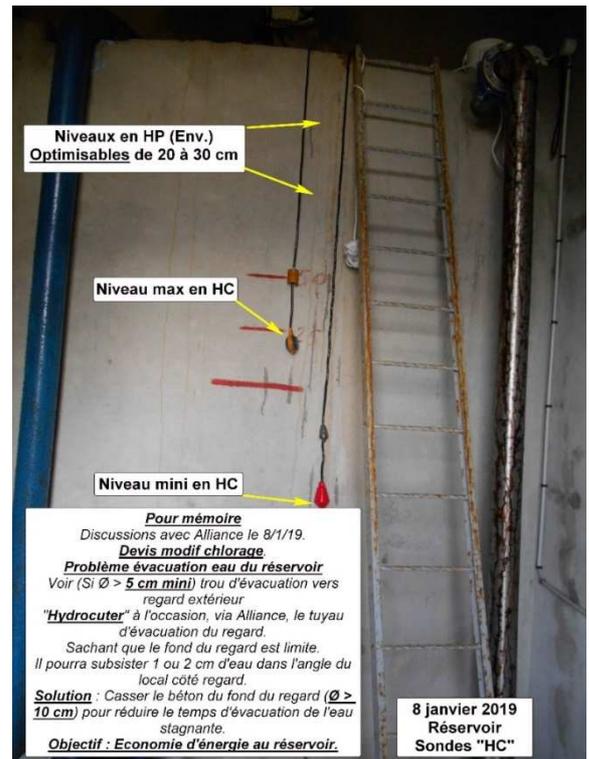
- 9) Réservoir - Evacuation eau du local. Le devis présenté par Alliance ne répond pas correctement au besoin, non retenu (**440 €**). Une solution par gravité de cette eau est possible en améliorant le trou exutoire, plus grand et au raz du sol. Si le fond du regard extérieur est un peu haut, casser le béton du fond, si besoin abaisser sur 1 ou 2 mètres le tube d'évacuation vers le fossé.

Dans ce même devis, il est proposé d'ajouter un manomètre sur le ballon antibélier de 300 litres des surpresseurs. (*Prix sur Internet < 20 €.*)

Ce manomètre serait utile à condition qu'Alliance fournisse les bonnes indications de la pression de gonflage.

Ce point fait appel à quelques notions de physique qui semblent échappées.

Alliance serait mis à contribution pour



réexpliquer en présence de l'Adjoint, de l'employé et moi-même. (*Qui fait quoi pour exécution ?*)

Etancher blocs verre au sommet du réservoir. Fait.

Aération du réservoir (plaque plastique mal venue sur la fenêtre, aggravation de l'oxydation des conduites). = *Remettre cette fenêtre à l'état d'origine.*

Des trous seront réalisés sur la plaque de plastique.

10) Poste de relevage des Liquières. Un devis pour remplacer 2 supports de 314 € approuvé par le Maire.

11) Pour la station d'épuration, Alliance a établi un certain nombre de devis plus ou moins explicites (ou justifiés ?), aucun n'a été approuvé par le Maire.

Une remarque a été faite : « Avec cette méthode de multiples devis, pour chaque devis Alliance inclus les frais de déplacement, au total combien de centaines d'€ non justifiés ?

Il faudrait prendre l'habitude que le commercial Alliance vienne expliquer sur site ses devis avec beaucoup trop de lignes « techniques » *pour non initié* et comment organiser pour réduire les frais de déplacement.

C'est du temps à passer utile pour limiter les dépenses parfois inutiles, voire non justifiées.

Ancien captage :

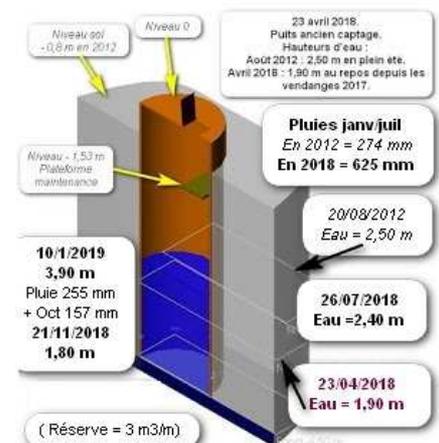
Clapet antiretour.

Amélioration des abords ancien captage dont pente vers le fossé.

Putain de pollution... Pour mémoire : TV A2 « Envoyé Spécial » du 17 janvier 2019. Ne pas faire quelque chose à minima est incompréhensible, il s'agit de la santé des utilisateurs, de la protection de la nature.

Voir pour que les activités polluantes ne se passent pas près du puits. (*Dont lavage engin de vendanges.*)

Tuyau à remplacer + 2 m. (Voir rappel au « bon sens » pour stocker ce tuyau après utilisation pour ne pas rouler dessus.)



Remarques : Si visite régulière d'Alliance, l'employé municipal doit être accompagné par un élu ou membre de la commission qui suit les problèmes.

Rappel : Afin d'éviter des dépenses inutiles devis discutés sur site **avec Alliance avant commande.**

4 Perspectives 2019

1) % du budget pour travaux d'entretien, dont ceux cités ci-dessus afin d'établir un planning en fonction des moyens disponibles.

Un compteur 50 € env., abonnement 60 €/an. (Ex. d'attribution) car abonnement = location compteur.

S'inscrire dans un probable regroupement de régies d'eau (*genre CCPU en 2026 ?*)

ou plus local (St Quentin ou Collorgues) en sachant qu'il y aura une mise à niveau de nos installations dont mise à jour du schéma directeur eau potable.

(Savoir-faire perdu et réticence de la Trésorerie pour gérer l'encaissement des factures ?)

2) Prévisions à plus long terme :

L'idée proposée par le Maire est de supprimer l'ancien départ du réservoir passant par le chemin de La Charrette (*) et rejoignant la route de Masmolène proche du N°156. De rénover à partir de ce N° 156 jusqu'à la vanne bouclage D5 (Rue de la Calade d'une part et d'autre part chemin de la Fontaine (sous le jardin public et vers le chemin des Jardins, = autre vanne de sectorisation).

() Rappel : Il y a un abonné sur cette conduite, il faudra traiter ce tronçon datant des années 70, donc sujet à fuite peu repérable à cause de la configuration.*

Cette idée doit être précédée par un bouclage (*) depuis la D5 (vers le poste de refoulement de Garrian jusqu'au chemin Grand Planas (secteur poteau d'incendie).

(*) Le projet de lotissement de Bouyer avance, = deux poignées de dizaines d'habitants à alimenter en eau en plus à partir de la conduite du Grand Planas à priori, (ou depuis la mairie), voire depuis la conduite de Garrian suivant l'évolution du projet et parcelles annexe constructibles. *Pour le dimensionnement de cette nouvelle conduite, l'aménagement de Bouyer devrait logiquement être pris en compte.*

Il y a aussi la seconde tranche D5 à prendre en compte avec aménagement devant la mairie.

Ordre chronologique final :

a) Seconde tranche de travaux D5 (de la Rue des Aires jusqu'au chemin de la cave)
Remarque en rédigeant ce CR : Cette seconde tranche comprend la réfection des réseaux humides jusqu'au chemin de la Cave, donc proche de l'aménagement de Bouyer.

b) Bouclage Garrian

c) Restauration réseau depuis le N° 156 route de Masmolène vers D5 et chemin des Jardins.

5 Questions diverses :

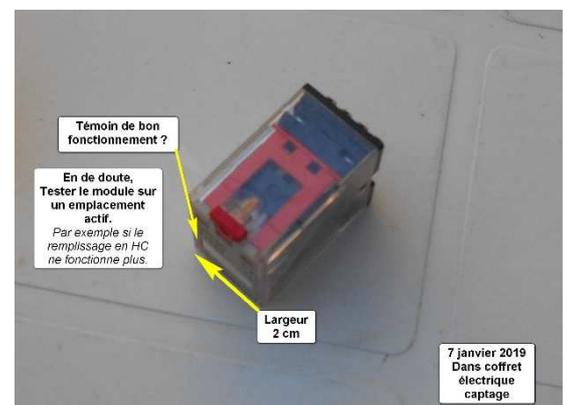
- 1) Examen bilan Step (2019-01-10 Bilan sept18, résumé proposé le 10/1/2019). Sera publié sur le site de Vallabrix en même temps que ce CR.
- 2) Panne HC depuis fin novembre résolue début janvier.
Panne identique à la précédente le 19 avril 2016.

Protocole à retenir.

(Un relai de dépannage était bien dispo dans le coffret électrique du captage, c'est la méthode de test qui a fait défaut.)

Pour tester ce type de relai :

- 1) Repérer un relai actif (voyant éclairé).
- 2) Retirer ce relai et mettre le relai douteux à la place. Si le voyant ne s'éclaire pas, le relai est HS à remplacer par un nouveau.



Visite du captage :

- 1) Coïncidence du changement de la bouteille de chlore par Lauriol (Alliance Environnement Canonge & Biallez maintenant que nous désignerons « Alliance Env. »).
- 2) A notre demande, Alliance Env. a vérifié le coffret électrique du captage et a constaté un défaut du relai « niveau mini » de la réserve. Ce relai a été remplacé de suite.
- 3) Laisser le bouton inverseur HC/HP en permanence sur HC raison expliquée dans le 3) Visite du réservoir.
C'est un exemple d'utilisation exceptionnelle de la position HP lorsqu'on s'aperçoit du non fonctionnement de la « paire » niveau mini de la réserve. (Les autres paires doivent être vérifiées.)

La station de remplissage a bien été fermée au niveau bouche à clé. Toutes les vannes ont dû être changées en 2018 à cause du gel (*négligence d'un ayant droit*), aux frais de la régie.

Hors réunion : Page ajoutée pour mémoire.

Suite à un devis paraissant « sensiblement » trop cher (**440 €** cités page 1) et non justifié en « 1^{ère} lecture » au sujet d'un manomètre à poser sur le ballon des surpresseurs, et remise en place d'un tronçon de tube PVC (**vandaliser**) pour évacuer l'eau du fond du local réservoir.

C'est le genre de sujet qui ne peut pas se résoudre en réunion, il faut se rendre sur place avec l'employé municipal pour voir ce qu'il en est.

Le maire m'a donné l'autorisation le 20 janvier pour aller au réservoir le 21 janvier à 9 h.

- 1) Premier constat, sur le ballon antibléier des surpresseurs : absence de pression d'air gonflage vessie. Pression préconisée 0,7 bar surpresseurs à l'arrêt. Quelques explications ont été nécessaire pour une bonne compréhension du fonctionnement du ballon.

Idem le 23 janvier en présence du technicien d'Alliance ! ? Peut paraître impensable, pourtant nous en sommes là ! ?

Cas de figure non prévu, il faut aller chercher le compresseur à l'atelier municipal.

Plusieurs gonflages à 0,7 bar ont échoué, après remise en service des surpresseurs et quelques cycles de fonctionnement, les 0,7 bar disparaissent.

Finalement, en tentant le tout pour le tout avant de partir, gonflage à 1,7 bar.

De l'après-midi du 21 janvier à l'après-midi du 23 janvier, la pression reste stabiliser à 0,7 bar ? A suivre.



- 2) Second constat, la pompe vide cave ne fonctionne plus à cause de la crépine détériorée. Peu importe, cette pompe est inutile si le local est remis dans l'état initial avec un exutoire d'eau conséquent et au ras du sol. L'exutoire d'origine a disparu suite à une intervention pour restaurer la vanne et conduite de vidange du réservoir.

Le regard à l'extérieur, par la même occasion, le reste du béton ultra dosé a été versé au fond du regard, ce qui a eu pour effet de remonter de plus de 15 cm le fond du regard au niveau du sol du local réservoir. L'eau restante, quelques centimètres sur le sol du local est difficile à évacuer. Il faut, là aussi, ramener le fond du regard à son état d'origine permettant d'évacuer l'

Mes tentatives d'agrandissement de l'exutoire et de casser le fond du regard ont échoué, le béton hyper dosé est inutilement trop résistant. Une finition au mortier autour du nouveau tuyau de vidange aurait suffi et en conservant l'exutoire initial.

Par le passé, il n'y a jamais eu d'inondation dans ce local, l'eau s'évacuait par gravité.

Un professionnel avec du matériel de professionnel devra intervenir.



- 3) Au passage, nous remarquons une purge d'air en cours de dégradation (légère fuite). Les tuyauteries inox fortement oxydées, manque d'aération, la vitre plastique posée « respire » beaucoup. (Forte condensation.)

23 janvier à 14 h. présence du technicien d'Alliance au réservoir.

Comme expliqué plus haut, à l'aide du schéma au bas de la page 2 « **Réexplications** ».

Il est enfin admis qu'un manomètre au sommet du ballon est inutile, par contre un manomètre 0-2bars serait utile à l'employé municipal pour contrôler le gonflage du ballon, ainsi qu'un robinet de purge d'air au sommet du ballon. La purge d'air en cours d'oxydation sera contrôlée, les tuyaux inox désoxydés, voire l'exutoire et le fond du regard remis à l'état d'origine.

Je me suis permis de faire remarquer au technicien, qu'Alliance donne l'impression de prendre les petites régies d'eau pour des vaches à lait au regard des devis présentés découpés par « petites » (?) sommes où à chaque devis sont « compris frais de déplacement » **de plus non chiffrés**.

Remarque : En 2008, le technico-commercial était plus « Technico » que commercial, aujourd'hui, c'est l'inverse !

Annexe-1

ODYSSÉE Informatique - PANDORE 5.50 A

Rôle N° : 1	Rôle Eau et Assainissement
Ordonnateur : Mairie de VALLABRIX	Année : 2018
Facturation : Facturation Eau et Assainissement	Page N° : 38
	Date d'édition : 28/11/2018

Cumuls / rubriques : Facturation Eau et Assainissement	Taux	Quantité	Remarques pour rendement brut (sans conso communales à estimer)
Abonnement Eau	60€	273 compteurs	
Consommation Eau	1.50€	33 017 m3	Captés 42 543 m3, compris estimation chorage 47 703 m3, rendement brut 69% (Soitis du réservoir 42 770 m3)
Redevance Pollution	0.29 €	33 017 m3	
Préservation Eau	0.11 €	33 017 m3	
Abonnement Assainissement	20 €	256 abonnés	
Consommation Assainissement	1.50 €	30 420 m3	
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0.155 €	30 424 m3	

MV 30/11/2018

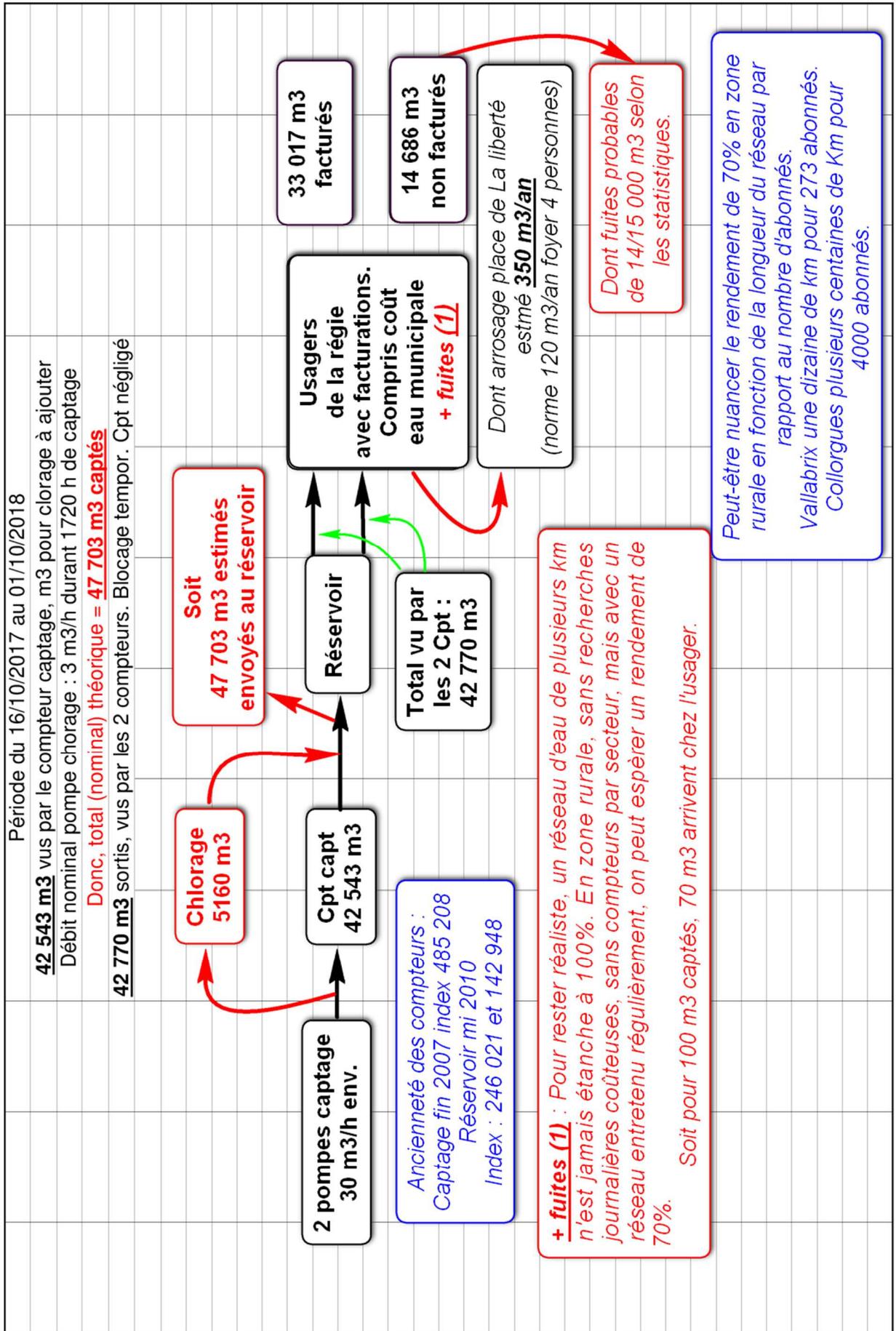
Cumuls :	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Eau	79 112.30		
Assainissement	55 465.66		
Total général	134 577.96		
Cumuls par codes produits locaux	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
EA1 Eau	69 537.37		69 537.37
EA2 Assainissement	50 749.99		50 749.99
EA3 Redevance pollution	9 574.93		9 574.93
EA4 Modernisation des réseaux	4 715.67		4 715.67

Base m3 facturés = 33 017 m3
Consommation moyenne par compteur : 121 m3
Consommation moyenne jour : 90 m3/jour
Captage moyen (estimé MV) m3/jour brut (*) : 130 m3/j
(*) Brut en l'absence de relevés compteurs municipaux
D'où rendement 69% faible à nuancer

Ajouts du 14/01/2019

Annexe-2

Michel Voisin OÙ passe l'eau captée ? (Synoptique pédagogique) Octobre 2018 Relevé index Cpt --



Annexe-3

Établissement ordonnateur
 VALLABRIX EAU ASSAINISSEMENT Budget Annexe
 Place de l'Hotel de Ville
 30700 VALLABRIX
 Tél : 0466225812 Fax : 0466880148
 Siret : 21300337900038
 Ordonnateur : MAIRE MAIRIE (Maire)
 e-mail :

Adresse du compteur
 30700 VALLABRIX

Informations complémentaires
 Index nouveau : 334
 Index ancien : 226
 Consommation : 108

AVIS DES SOMMES A PAYER
 Facturation Eau et Assainissement

Article de rôle : 000294D Facture N° : 0300542850018001478
 Période : 2018
 Date d'émission : 06/12/2018 Date d'échéance : 28/02/2019 Rôle N° : 1

EXPEDITEUR
 CNETRE DES FINANCES PUBLIQUES
 RUE DU 9 MARS 962
 30700 UZES
 Tél : 0466034750

DESTINATAIRE
 30700 VALLABRIX

Facturation de l'année 2018, compteurs relevés entre le 24 septembre et le 2 octobre 2018.

Objet de la recette	Quantité	+/-	Tarif	+/-	Montant	+/-	TVA
Abonnement Eau	Forfait		60,00	+	60,00	+	-
Consommation Eau	108	m3 +	1,50	+	162,00	+	-
Redevance Pollution	108	m3 +	0,29	+	31,32	+	-
Préservation Eau	108	m3 +	0,11	+	11,88	+	-
Abonnement Assainissement	Forfait		20,00	+	20,00	+	-
Consommation Assainissement	108	m3 +	1,50	+	162,00	+	-
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	108	m3 +	0,155	+	16,74	+	-

Prix du litre eau toutes taxes comprises (hors abonnement) : 0,0019 €
 Prix du litre ass. toutes taxes comprises (hors abonnement) : 0,00166 €

Le indications de prix au litre sont exactes mais ne correspondent pas aux usages en cours.
 Pour comparer à un autre fournisseur d'eau privé ou public il faut le prix au m3 pour 120 m3 tout compris
 Donc prix eau pour 120 m3 = 2,40 €/m3 ; prix assainissement = 1,82 €/m3 et total E+A = 4,22 €/m3

Ce logiciel et présentation sont nouveaux, le fond de la facture est d'origine "Centre des finances publique", pour nous l'adresse est inchangée, soit 1 Rue du 19 mars 1962.

Les chèques sont amenés à disparaître (source Trésorerie Uzès). Ceci et pour des raisons de gain de place expliquent l'absence "Chèque établi à l'ordre de : " dans le papillon à joindre pour le règlement.

En conclusion, sont admis : à l'ordre de "Trésor Public" ou "Trésorerie des Collectivités Locales" ou "Centre des Finances Publiques"

Titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

Papillon à joindre obligatoirement à tout versement postal ou bancaire.
 VALLABRIX EAU ASSAINISSEMENT Budget Annexe (285) Facturation Eau et
 30700 VALLABRIX
 Art. rôle : 000294D Période : 2018
 Rôle N° : 1 Date d'échéance : 28/02/2019
 Bordereau N° 8 Titre N° 54
 Eau 265,20
 Assainissement 198,74
Total à payer : 463.94 €

Cumuls
 Eau 265,20
 Assainissement 198,74
Total à payer 463.94 €

Commentaires

Ordre de Informative - PANDORE 5.50 A